

Exécutoire le 14/04/2026



Département du Calvados
Commune de CORMELLES LE ROYAL
Mairie : 20, rue de l'Eglise
14123 CORMELLES LE ROYAL

Conseillers en exercice : 29 Conseillers présents : 28 Votants : 29	Séance du 30 mars 2026
Date de la convocation : 24 mars 2026	
Delib20260419	

CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le trente mars, à dix-huit heures trente minutes, le conseil municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil municipal au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de M. Jean-Marie GUILLEMIN, Maire.

Présents :

M. GUILLEMIN Jean-Marie, Mme OBLIN-POMMIER Sophie, M. LIZORET Didier, Mme MOREL Fabienne, M. MZARI-ROSSI Mustapha, Mme GERME Isabelle, M. LANGRAND Bertrand, Mme LOPEZ Rachel, M. JUNQUA Pierre, Mme COUTURE Claude, Mme BOUCHER Sylvie, Mme ARANDA Anne-Marie, M. ROSE Hervé, Mme VAUTIER Sylvie, Mme GUIBERT Ginette, M. NENARD Cyril, Mme CHAUCHIS-ARDAENS Maryline, M. DELAGE Valéry, M. TIHY Patrice, Mme LEVILLAIN Véronique, M. PIERRE Jérôme, M. GUINEHEUX Damien, Mme MARCIENNE Emmanuelle, M. GROULD Yohann, Mme HAIZE-DUVAL Sandrine, M. LECHEVALIER François, M. CHAFFOTEC Brian, M. DEKEYSER Matthieu.

Pouvoir : Mme HALBOUT Émilie à Mme HAIZE-DUVAL Sandrine

Secrétaire : Mme MARCIENNE Emmanuelle

Exécutoire le 14/04/2026

N° Delib20260419

**OBJET : Syndicat de copropriété d'un immeuble de la place des Drakkars -
Désignation d'un représentant**

Monsieur le Maire invite ses collègues à désigner un représentant pour siéger au Syndicat de copropriété d'un immeuble de la place des Drakkars dans lequel la Commune est propriétaire d'un appartement et des locaux mis à disposition de la Mutualité Française de Normandie dans le cadre de la gestion de la crèche Pirouette.

Mme Fabienne MOREL fait acte de candidature.

Considérant qu'en application de l'article L 2121-21 du code général des collectivités territoriales, *si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des commissions municipales ou dans les organismes extérieurs, ou si une seule liste a été présentée après appel des candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le Maire.*

Monsieur le Maire en ayant donné lecture,

Mme Fabienne MOREL est désignée en tant que représentant de la Commune de Cormelles le Royal pour siéger au Syndicat de copropriété d'un immeuble de la place des Drakkars.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Caen dans un délai de 2 mois suivant sa publication. Ce recours contentieux peut être précédé dans ce délai d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire. Cette procédure prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les 2 mois suivant la réponse au recours gracieux. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérécours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Suivent les signatures,
Pour extrait certifié conforme,
Cormelles le Royal, le 1^{er} avril 2026



Le Maire,

Jean-Marie GUILLEMIN

Le 7 avril 2026

Monsieur le Directeur
Cabinet Le Strat
Syndic de Copropriété des Drakkars
2 bis Boulevard Aristide BRIAND
14000 CAEN

Nos Réf. : SN/GL

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous informer que le conseil municipal de Cormelles le Royal a, lors de sa séance du lundi 30 mars 2026, procédé à la désignation d'une représentante de la Commune pour siéger au Syndicat de copropriété des Drakkars.

Vous trouverez en pièce jointe copie de la délibération relative à cette décision et la fiche coordonnées de la représentante.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire,



Jean-Marie GUILLEMIN



Fiche coordonnées du représentant

Civilité	Mme
NOM	MOREL
Prénom	Fabienne
Adresse postale	10 clos de Barqueville 14123 CORMELLES LE ROYAL
Mail	fbmorel14@gmail.com